



 **Société**

Le regard des parents sur le mariage de leurs enfants L'affinité prend le pas sur la proximité sociale

Dans *Population & Sociétés* n° 588 d'avril 2021, Milan Bouchet-Valat (Ined) et Sébastien Grobon (Dares et CES) se penchent sur l'évolution du rôle des parents dans la formation du couple de leurs enfants depuis le début du XX^e siècle : diminution de l'influence des familles avec une période de désaccord plus fréquent, puis de tolérance croissante ⁽¹⁾.

En s'appuyant sur trois enquêtes menées au cours des soixante dernières années, les chercheurs constatent que les parents témoignent d'une plus grande ouverture quant au choix du conjoint fait par leurs enfants. Cette évolution a connu des tournants à la Libération et dans les années 1960.

Longtemps déterminante, l'intervention des parents dans le choix du conjoint est plutôt jugée illégitime aujourd'hui. Les normes sociales ont évolué dans le sens de l'expression individuelle ; les critères de la mise en couple se portent sur différentes dimensions.

Dans les années 1920, « *l'approbation des familles était moins forte lorsque les conjoints étaient socialement éloignés (on parle d'hétérogamie) que lorsqu'ils étaient proches (homogamie)* ». La religion et le pays de naissance avaient un impact conséquent sur l'attitude des parents quant au choix du conjoint de leurs enfants. À un niveau moindre, les parents étaient également moins favorables lorsque le département de naissance ou le niveau de diplôme n'étaient pas le même.

Si 95 % des conjoints s'étant mis en couple en 1919 ont été élevés dans la même religion, cette proportion diminue nettement à partir des années 1960 ; ainsi, 68 % des conjoints sont de même religion en 2014. En outre, les conjoints sont « *de moins en moins souvent nés dans le même département : c'est le cas de 69 % d'entre eux parmi les couples formés en 1919, contre 35 % pour ceux formés en 2014* ».

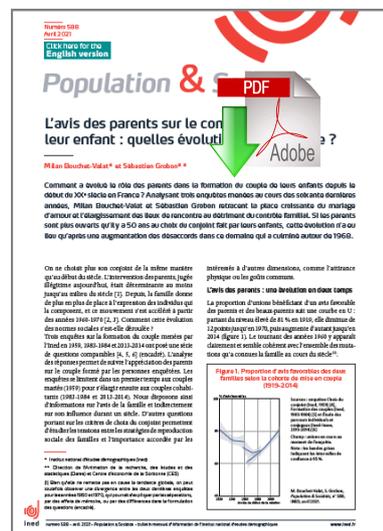
Attirance physique et goûts communs

Les évolutions structurelles comme l'augmentation de la mobilité sociale et géographique, l'urbanisation, l'allongement des études, l'émancipation des femmes et le développement du salariat influent sur l'hétérogamie. Par ailleurs, l'hétérogamie religieuse peut s'expliquer par une proportion plus importante de personnes se déclarant sans religion tandis que « *la population française se déclarait presque uniformément catholique au début du XX^e siècle* ».

En un siècle, les conjoints prêtent plus d'attention à des critères comme « *l'attirance physique ou les goûts communs* ». Les couples formés entre 1919 et 1959 déclarent plus souvent qu'il vaut mieux « *considérer l'attirance des personnes* » plutôt que « *la situation sociale* » ou « *les deux* ». Les qualités recherchées ont à voir avec la santé, les qualités morales, le milieu social...

Enfin, les rencontres entre conjoints se font de plus en plus souvent hors du cadre familial ou de voisinage : « *40 % des unions formées en 1919 résultaient d'une rencontre dans le cadre familial ou dans le voisinage, ce n'est le cas que de 9 % de celles formées en 2014* ».

(1) – « L'avis des parents sur le conjoint choisi par leur enfant : quelles évolutions en un siècle ? » (4 pages). *Population & Sociétés* est un bulletin de l'Institut national d'études démographiques (Ined). Sébastien Grobon est un chercheur de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et du Centre d'économie de la Sorbonne (CES).



Près de 13 % chez les 15 à 29 ans Des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation

Dans *Insee Focus* n° 229 de mars 2021, Junel Bernard (Insee) rend compte d'une étude sur les jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation ⁽¹⁾.

En France, 87,1 % des jeunes de 15 à 29 ans sont en emploi, en études ou en formation. Parmi eux, « 51 % sont en emploi, 43 % sont sans emploi mais poursuivent leurs études initiales et 6 % ont repris des études ou suivent d'autres formes de formation ».

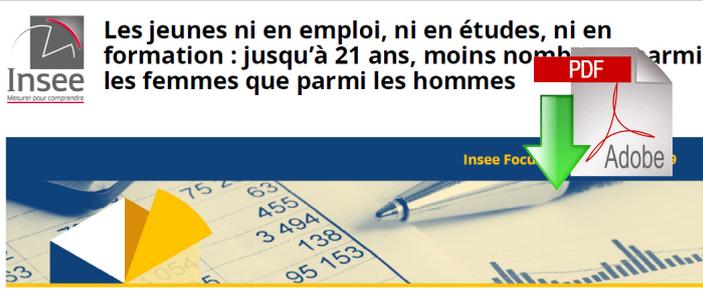
Dès lors, 12,9 % ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019. Parmi eux, 47 % sont au chômage, 20 % sont inactifs et déclarent souhaiter travailler (sans être pour autant « chômeurs » au sens du Bureau international du travail ⁽²⁾) et 33 % sont inactifs et déclarent ne pas souhaiter travailler pour différents motifs tels que la garde d'enfants ou des problèmes de santé.

La part de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation augmente avec l'âge. Elle est très faible à l'âge de 15 ou 16 ans « du fait de la scolarité obligatoire » et elle croît fortement entre 17 et 20 ans. L'augmentation est plus modérée ensuite jusqu'à 24 ans, pour se stabiliser jusqu'à l'âge de 29 ans. De 25 à 29 ans, près d'un jeune sur cinq est ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Chez les plus jeunes, les femmes sont moins fréquemment dans cette situation que les hommes. La tendance s'inverse à partir de 22 ans : le taux se stabilise puis recule parmi les jeunes hommes et continue d'augmenter chez les jeunes femmes. Malgré une scolarité plus longue chez celles-ci, elles sont plus souvent inactives (notamment en raison de la naissance d'un enfant).

Les écarts entre femmes et hommes sont moins marqués en France

Avec la crise économique, la part de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation, en France métropolitaine, a net-



En 2019, en France, 12,9 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET). Si les femmes sont globalement plus souvent dans cette situation que les hommes, ce n'est le cas qu'à partir de 22 ans. En effet, elles sont plus souvent en études auparavant, puis inactives avec l'arrivée des premiers enfants. L'écart entre les femmes et les hommes se réduit depuis 2003. Il est aussi moins important que dans l'ensemble de l'Union européenne. Quant à la part de NEET elle-même, elle est légèrement plus élevée en France.

12,9 % de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2019

En 2019, en France hors Mayotte, environ 1,5 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation ; ils sont communément dénommés NEET (pour « neither in employment nor in education or training »). Ces jeunes représentent 12,9 % des 15-29 ans (figure 1). S'ils partagent le fait de ne pas être en emploi, leur position sur le marché du travail peut être variée : parmi eux, 47 % sont au chômage au sens du bureau international du travail (BIT) (sources), 20 % sont inactifs et souhaitent travailler mais ne remplissent pas les critères de disponibilité ou de recherche d'emploi pour être considérés comme chômeurs et appartiennent donc au halo autour du chômage et 33 % sont inactifs et déclarent ne pas souhaiter travailler, pour des raisons diverses (s'occuper d'enfants, problèmes de santé, etc.).

Quant aux jeunes qui ne sont pas NEET, 51 % sont en emploi, 43 % sont sans emploi mais poursuivent leurs études initiales et 6 % ont repris des études ou suivent d'autres formes de formation.

tement augmenté entre 2008 et 2009 : 13 % à 15 % des jeunes de 15 à 29 ans étaient concernés.

Toutefois, l'amélioration de la situation des jeunes sur le marché du travail observée depuis 2015 a permis de faire reculer progressivement la part des jeunes dans cette situation.

Avec la crise sanitaire, la part de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation atteint 13,5 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans, soit une augmentation de 1,1 point en 2020 par rapport à l'année précédente. Le taux est légèrement plus important en France (12,9 %) qu'au niveau européen (12,5 % en moyenne).

À l'exception du Luxembourg, on constate une part plus élevée parmi les jeunes femmes que parmi les jeunes hommes dans tous les pays de l'Union européenne. Toutefois, l'écart entre les jeunes femmes et les jeunes hommes est « plus faible en France (1,6 point) qu'en moyenne européenne (3,7 points) ».

La pensée hebdomadaire

« Les plates-formes numériques ont des effets très positifs en matière de communication horizontale, mais le chaos informationnel imputable à l'absence d'obligations menace la vie démocratique, la concorde civile, la pérennité des médias d'information, et tout simplement la capacité de chacun à distinguer le vrai du faux ou à s'extraire de ses chambres d'écho. Les algorithmes hiérarchisent les contenus en fonction des intérêts des plates-formes et favorisent, même involontairement, l'information sponsorisée. Grâce aux moyens de surveillance, les informations privées deviennent accessibles. À l'inverse, les médias œuvrant à la révélation des informations d'intérêt public sont fragilisés. »

Membres de la Commission internationale sur l'information et la démocratie, « Nous appelons les géants du Web à un sursaut décisif pour le droit à l'information fiable », *Le Monde* des 3 et 4 mai 2020.

(1) – « Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes » (4 pages). Les données statistiques proviennent de l'enquête Emploi : elle constitue l'unique source permettant de mesurer le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT).

(2) – Un chômeur au sens du BIT est une personne sans emploi la semaine de référence, disponible pour travailler dans les deux semaines à venir, et qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.